



Noyal-sur-Vilaine. Des masques artisanaux pour l'Ehpad

Face au manque de masques pour les Ehpad, des associations s'unissent pour en fabriquer. Le molleton manque mais elles comptent sur les dons pour continuer l'action.



Crédit photo : Ouest France

Le rendez-vous avait été fixé à 17 h 30, vendredi, devant la salle des Lavandières. Les volontaires qui avaient répondu à l'appel d'urgence de plusieurs associations noyalaises pour fabriquer des masques, sont venus les apporter.

Marie-Christine Houssais, coprésidente de Noyal Accueil, était présente pour récupérer leur travail. Elle explique : « Dès mardi matin, nous avons été plusieurs à nous inquiéter du manque de masques à l'Ehpad Saint Alexis. Marion Casset, coprésidente de Noyal accueil et responsable de l'atelier de couture a émis l'idée de fabriquer des masques en tissu d'après un patron de l'hôpital de Grenoble. »

Un masque lavable

De leur côté, Jean-Marc Talonneau, directeur de l'Ehpad et Louis Hubert, son président, contactaient Marie-Claude Perrot de l'association Les Tricoteuses bénévoles et solidaires dont certaines ont le talent de couturière. Marie-Christine raconte : « Les Tricoteuses nous ont appelées et tout s'est passé très vite, chacun activant ses réseaux pour lancer l'appel. Nous avons diffusé le patron et des conseils de fabrication. Plusieurs associations ont relayé le message. Aujourd'hui, nous avons récupéré plus de 100 masques. Il nous en faut 300 pour l'Ehpad, mais nous manquons de molleton pour les garnir. »

Les masques fabriqués ne sont pas homologués FFP2, ils ne protègent donc pas leur utilisateur du Covid-19, mais ils font une barrière aux projections entre le personnel soignant et les résidents ce qui n'empêche en aucun cas les gestes barrières, comme la distanciation sociale préconisée par l'État.

Jean-Marc Tallonneau se réjouit de cet élan de solidarité : « Il nous reste quelques masques chirurgicaux mais pas suffisamment. Si on compte les CDD, nous sommes une centaine à avoir besoin de masques pour protéger nos résidents. »

Louis Hubert est aussi adjoint à la mairie. Il est au cœur du dispositif qui se met en place : « Le confinement doit être respecté. En accord avec la maire et son adjointe chargée des affaires sociales, Anne Carrée, nous organisons une tournée à domicile par une ou deux personnes nommément désignées pour distribuer le tissu disponible et ramasser les masques confectionnés. Le point de collecte aux Lavandières, géré par Marie-Christine Houssais, sera réservé aux couturières extérieures à la commune. Notre priorité est de satisfaire les besoins de l'Ehpad, puis de l'ADMR. Viendront ensuite les métiers de bouche et l'industrie agroalimentaire dont nous avons tellement besoin. »